



HAL
open science

(2018), “ Vivre avec les morts au temps du numérique. Recompositions, troubles & tensions ”, Semen, n° 45, p. 25-52.

Hélène Bourdeloie

► To cite this version:

Hélène Bourdeloie. (2018), “ Vivre avec les morts au temps du numérique. Recompositions, troubles & tensions ”, Semen, n° 45, p. 25-52.. Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 2018. sic_01915743

HAL Id: sic_01915743

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01915743v1

Submitted on 15 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SEMEN 45

Deuil en ligne

Les discours funéraires à l'ère du numérique

Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 987

Revue de sémiolinguistique des textes et discours
publiée par les Presses universitaires de Franche-Comté

Revue fondée en 1983 par Thomas Aron et Jean Peytard

Comité de rédaction :

Directrice de Publication : *Andrée Chauvin-Vileno*
Directrice de la Rédaction : *Séverine Equoy Hutin*
Directrice Adjointe de la Rédaction : *Marion Bendinelli*
Responsable des Actualités scientifiques : *Sandra Nossik*

Assistant d'édition pour le numéro : *Julien Mairey*

© Presses universitaires de Franche-Comté 2018
Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté
30, rue Mégevand
25030 Besançon Cedex

ISBN : 978-2-84867-633-3
ISSN : 0761-2990

Semen est sur le portail scientifique Revues.org

SEMEN 45

Deuil en ligne

Les discours funéraires à l'ère du numérique

coordonné par

Marie-Laure FLOREA & Adeline WRONA

**Hélène BOURDELOIE, Marie-Laure FLOREA,
Michel MARCOCCIA, Catherine RUCHON, Nadia VEYRIÉ**

Comité scientifique

Ruth Amossy (U. de Tel Aviv), Marc Angenot (U. McGill, Montréal), Jacqueline Authier-Revuz (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Jean Bellemin-Noël (U. Vincennes - Saint Denis Paris 8), Éric Bordas (ENS Lyon), Sonia Branca-Rosoff (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Véronique Braun Dahlet (U. de Sao Paulo), Michel Charolles, (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Claude Condé † (U. de Franche-Comté), Jules Duchastel (U. du Québec), Pierre Fiala (U. Paris-Est Créteil Val de Marne), Ligia-Stela Florea (U. Babès-Bolyai, Cluj-Napoca), Jacques Fontanille (U. de Limoges et Institut Universitaire de France), Daniel Jacobi (U. d'Avignon et des Pays du Vaucluse), Anna Jaubert (U. de Nice Sophia Antipolis), Jean-François Jeandillou (U. Paris Ouest Nanterre La Défense), Alicja Kacprzak (U. de Lodz), Estela Klett (U. de Buenos Aires), Claire Kramtsch (U. de Californie, Berkeley), Alice Krieg-Planque (U. Paris-Est Créteil Val de Marne), Bernard Lamizet (Institut d'Études Politiques de Lyon), Daniel Lebaud (U. de Franche-Comté), Marc Lits (U. Catholique de Louvain), Montserrat López Díaz (U. de Saint Jacques de Compostelle), Diana Luz Pessoa de Barros (U. Presbytérienne Mackenzie et U. de Sao Paulo), Dominique Maingueneau (U. Paris-Sorbonne, Paris 4), Sophie Marnette (U. d'Oxford et Balliol College), Sylvie Mellet (U. de Nice Sophia Antipolis), François Migeot (U. de Franche-Comté), Sophie Moirand (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Paola Paissa (U. de Turin), Philippe Schepens (U. de Franche-Comté), Teun A. Van Dijk (U. Pompeu Fabra, Barcelone), Jef Verschueren (U. d'Antwerp), Ruth Wodak (U. de Lancaster)

Comité éditorial

Jean-Michel Adam (U. de Lausanne), Johannes Angermuller (U. de Warwick et EHESS), Marc Bonhomme (U. de Berne), Andrée Chauvin-Vileno (U. de Franche-Comté), Jacques Guilhaumou (ENS/U. de Lyon et U. de Provence), Séverine Equoy Hutin (U. de Franche-Comté), Dominique Legallois (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Mongi Madini (U. de Franche-Comté), Alain Rabatel (U. Claude-Bernard, Lyon 1), Jean-Marie Viprey (U. de Franche-Comté)

Comité de lecture

Guy Achard-Bayle (U. de Lorraine), Frédéric Antoine (U. Catholique de Louvain-la-Neuve), Sémir Badir (U. de Liège), Jeanne-Marie Barbéris (U. Paul-Valéry, Montpellier 3), Josiane Boutet (U. Paris Diderot, Paris 7), Jacques Bres (U. Paul-Valéry, Montpellier 3), Marcel Burger (U. de Lausanne), Étienne Candell (U. Paris Sorbonne, CELSA), Emmanuelle Danblon (U. Libre de Bruxelles), Marianne Doury (CNRS, Paris), Nathalie Garric (U. de Nantes), François Jost (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Roselyne Koren (U. Bar-Ilan), Laurent Fillietaz (U. de Genève), Yves Jeanneret (U. Paris-Sorbonne, CELSA), Isabelle Laborde-Milaa (U. Paris-Est Créteil Val de Marne), Guy Lochard (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Jean-François Laé (U. Vincennes Saint Denis, Paris 8), Damon Mayaffre (CNRS), Juan Manuel Lopez Munoz (U. de Cadix), Marie-Anne Paveau (U. Paris 13 - Paris Nord), Laurent Perrin (U. Paris-Est Créteil Val de Marne), André Petitjean (U. de Lorraine), Michael Rinn (U. de Bretagne occidentale), Frédérique Sitri (U. Sorbonne Nouvelle, Paris 3), Jean-François Tétu (U. Lumière Lyon 2), Emmanuel Souchier (U. Paris Sorbonne, Celsa), Malika Temmar (U. Paris-Est Créteil Val de Marne), Sarah de Vogüé (U. Paris Ouest Nanterre La Défense), Jacques Walter (U. de Lorraine)

SOMMAIRE

Dossier thématique

Marie-Laure FLOREA et Adeline WRONA

Présentation : Deuil en ligne. Les discours funéraires à l'ère du numérique..... 9

Hélène BOURDELOIE

Vivre avec les morts au temps du numérique. Recompositions, troubles & tensions..... 25

Marie-Laure FLOREA

Les mémoriaux numériques..... 53

Michel MARCOCCIA

Les commentaires d'articles nécrologiques en ligne publiés dans lemonde.fr : entre éloge funèbre, journalisme profane et polémique..... 87

Catherine RUCHON

Une situation d'interlocution spécifique : les discours numériques du parent endeuillé à son enfant décédé..... 115

Nadia VEYRIÉ

Cimetières virtuels pour les animaux de compagnie : les traces d'un deuil ?..... 147

Actualités scientifiques

Varia

Aude SEURRAT et Emmanuelle BRUNEEL

Figurer « la diversité » ?
Esthétisation, euphorisation, essentialisation..... 167

Comptes-rendus d'ouvrages et entretiens

Catherine RUCHON

Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique, Catherine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Verine et Agnès Steuckardt..... 183

Alessandro CHIDICHIMO

Autour d'Émile Benveniste Sur l'écriture (avec deux inédits d'Émile Benveniste, *La traduction, la langue et l'intelligence* et *Singulier et pluriel*), Irène Fenoglio, Jean-Claude Coquet, Julia Kristeva, Charles Malamoud, Pascal Quignard..... 197

Hélène BOURDELOIE
Laboratoire des sciences de l'information et de la communication
& chercheuse associée au laboratoire Costech (UTC)
Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité

Vivre avec les morts au temps du numérique Recompositions, troubles & tensions

« Un mort sans lieu, partout et nulle part à la fois,
est un mort vagabond, un fantôme, un être incertain. »
(Urbain, 1999 : 196)

Dans le cadre d'évolutions sociétales concernant conjointement le domaine de la mort, la professionnalisation du secteur funéraire ainsi que les mutations de valeurs religieuses et culturelles, le numérique¹ a pris une place croissante (Siounandan, 2014) et modifié, ce faisant, l'expérience du deuil.

Le travail ici présenté est issu du projet de recherche ENEID – Éternités numériques² – et plus spécifiquement des résultats d'une enquête sociologique quantitative et qualitative³ qui, conduite dans le monde francophone, abordait la question de la survivance des traces numériques d'une part, et celle du rôle du numérique dans le processus de deuil de l'autre. C'est de ce dernier axe dont il est ici question. Cette contribution rend compte des

¹ Si le premier sens du numérique renvoie à « une réalité théorique et technique » (Bouchardon, 2014), le numérique renvoie désormais à une réalité culturelle (Doueïhi, 2013) et sociale. C'est sur cette réalité que nous nous appuyons ici ; la notion désignant tout à la fois à un ensemble d'activités humaines (*Ibid.*) ainsi que des dispositifs qui contribuent aujourd'hui à produire, faire circuler et partager l'information, la connaissance et les sociabilités.

² Associant l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, l'Université de technologie de Compiègne (UTC) et l'Université Paris 13, le projet ENEID - Éternités numériques - financé par l'Agence Nationale de la recherche (ANR, programme sociétés innovantes, 2014-2018) était coordonné par Fanny Georges (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3).

³ Ce travail n'aurait jamais pu voir le jour sans la collaboration précieuse d'étudiantes stagiaires que nous remercions : particulièrement Victoria Brun (qui a produit les données statistiques ici présentées), Laurence Laroche, Oriane Pellois, Morgane Mabille, Mathilde Petit, Cindy Minodier, Sara Houmair. Nous remercions également en tout particulier Lucien Castex, ingénieur de recherche, qui a conçu techniquement le questionnaire ainsi que Martin Julier-Costes, socio-anthropologue de la mort, dont le travail n'aurait pu avoir cette portée sans son apport, ce particulièrement pour l'aide précieuse qu'il a apportée au guide d'entretien et au travail d'enquête qualitative. Enfin, nous remercions Marie-Laure Florea ainsi que les évaluatrices et évaluateurs anonymes dont les précieux commentaires ont permis d'améliorer ce travail.

évolutions des ritualités funéraires et de la façon dont elles ont été bousculées par les dispositifs socionumériques, c'est-à-dire les objets numériques connectés et sites web participatifs comme les cimetières virtuels ou réseaux sociaux en ligne qui, de plus en plus, se sont vu assigner une fonction mémorielle. Partant, les dispositifs socionumériques ont complexifié la vie avec les morts. Ils ont renforcé l'ambivalence des ritualités funéraires qui consistent à retenir le mort et à le congédier (Baudry, 2010) ; à aider le mort à partir et à lui allouer un nouveau statut (*Ibid.*). Le « mort doit trouver sa place » écrit Patrick Baudry (2010 : 115) à la suite des travaux de Louis-Vincent Thomas (1984).

Pour comprendre ces enjeux, il faut distinguer les plateformes sur un plan technique et éditorial, encore que les usages nous montreront que cette distinction n'est pas toujours opératoire. Car si les plateformes funéraires en ligne (sites web mémoriaux, cimetières virtuels comme *Toujoursla.com* ou *Cimetiere-virtuel.fr*, sites web de services funéraires, *etc.*) ont vocation à produire la mémoire d'un défunt et créer du lien entre survivants, les applications de partage de vidéo et messagerie ou les réseaux socionumériques (*WhatsApp, Facebook...*) n'en peuvent pas moins être investis comme tribune de doléances ou groupe communautaire pour rendre hommage à un mort. Dans le premier cas, celui d'une plateforme explicitement vouée à l'expression mortuaire, la création d'un mémorial a généralement pour objectif de démarquer l'emplacement du mort et de lui consacrer un lieu parmi les morts. Elle se définit par son caractère funèbre et sacré. Toutefois, dans le cas de quelconques réseaux sociaux en ligne, les discours « sacrés » se mêlent parfois au « profane ». Une telle situation se présente notamment quand le compte *Facebook* d'un disparu est toujours actif ou lorsqu'il est transformé en mémorial après un décès⁴. Alors que le compte a eu une vie avant la mort de son titulaire et recèle une diversité de publications iconographiques, photographiques, textuelles ou vidéos, *etc.*, les discours qui suivent le décès sont destinés au défunt ou se construisent autour de cet être social (Molinié, 2006) : on s'adresse au défunt ou on parle du défunt. L'espace en ligne a subi un déplacement dans sa vocation éditoriale. D'emplacement pour faire interagir les vivants, il est devenu emplacement pour les morts et lieu d'interactions entre endeuillés survivants, ainsi qu'espace de production de la mémoire du défunt. Les dispositifs socionumériques ont ainsi confronté les endeuillés à une autre expérience du processus de deuil,

⁴ Ce type de compte ne peut être modifié sans légataire et affiche l'expression « En souvenir de » à côté du nom de la personne sur son profil. Un compte de commémoration (*memorialized account*) n'apparaît plus dans des espaces publics tels que les suggestions d'amis des usagers ou rappels d'anniversaire par exemple (voir : < <https://www.facebook.com/help/103897939701143?helpref=related> >, dernière consultation le 8 avril 2018).

entendu ici comme le travail psychique qu'opèrent les endeuillés non pour faire du mort un souvenir, mais pour recomposer sa vie et son habitus avec ce « nouvel » être social (Molinié, 2016). Ils ont affecté les relations aux morts ainsi qu'à leurs signes et traces, multiplié les supports d'accompagnement au deuil, favorisé la publicisation de l'intime, ou encore métamorphosé les frontières spatio-temporelles qui, traditionnellement, scandaient l'organisation des obsèques et le processus de deuil. L'objectif consiste tout d'abord à comprendre comment les ritualités funéraires se sont renouvelées au cours de ces cinquante dernières années dans une société moderne individualiste et le rôle qu'y ont pris les dispositifs socionumériques. Il s'agira alors de montrer que ces derniers ont pour effet de renforcer les paradoxes qui jalonnent les ritualités funéraires (Baudry, 2005, 2010) et d'affecter, plus encore, les bornes du vivant. Le numérique n'introduit pas de rupture mais est un accélérateur de tensions. Ce sont ces tensions que nous explorerons ensuite pour montrer comment elles troublent le processus de deuil.

1. Ce que le numérique change aux rituels de deuil

Précisions méthodologiques

De nombreuses questions méthodologiques ayant fait l'objet d'un traitement préalable (Bourdaloie et Minodier, 2016) ont émaillé la conception et le traitement des résultats de l'enquête. Aussi ne présenterons-nous ici que les éléments essentiels à la compréhension de l'analyse, notamment dans sa partie statistique. La présente analyse s'est fondée sur une partie d'une enquête qualitative et quantitative par questionnaire à plusieurs volets. L'enquête qualitative renferme 44 entretiens réalisés auprès d'endeuillés ayant répondu au questionnaire ou recrutés par réseau et huit entretiens conduites auprès d'acteurs du secteur funéraire. Dans la mesure du possible, ce dispositif s'est également complété de l'observation d'espaces mémoriaux et d'hommages en ligne dédiés aux défunts, ainsi que des données visibles produites de leur vivant.

Diffusé en ligne fin juin 2015 via différents canaux (sites web du secteur funéraire, forums, listes électroniques, réseaux socionumériques, pages web d'hommages, etc.) et clos en octobre 2016, le questionnaire *Usages du web & éternités numériques* a quant à lui été réalisé au moyen du logiciel d'enquêtes et de traitement statistique *Modalisa*. Après « nettoyage », nous avons recueilli un échantillon de 766 répondants qui a été redressé par pondération selon la catégorie socioprofessionnelle afin de se rapprocher de la population de référence globale.

Enfin, nous avons analysé une série de données issues de 4275 mémoriaux numériques du mémorial numérique *Paradis Blanc*⁵. Au cours de la diffusion du questionnaire statistique auprès de chaque créateur de mémorial sur *Paradis Blanc*, nous avons en effet manuellement recueilli les informations suivantes : nom du défunt, sexe⁶, âge lors du décès, date de naissance, date du décès, lieu de naissance ou de décès (information optionnelle), nom du créateur du mémorial, lien avec le défunt, date de création du mémorial, photographie (en discernant le type de photographie), statut du compte (payant ou gratuit), nombre d'hommages déposés sur le mémorial, date du dernier hommage, nombre de photographies, vidéos et bougies déposées, nombre de visiteurs au jour J, extraction du message en tête du profil et de messages complémentaires jugés significatifs.

1.1. Les rites funéraires : permanences et recompositions

Pour comprendre pleinement les pratiques funéraires au temps du numérique, une analyse des transformations qui ont affecté le domaine de la mort ces cinquante dernières années s'impose. Pourquoi les endeuillés se sont-ils saisis de tels espaces socionumériques ? Quel sens leur confèrent-ils comparativement aux rites traditionnels de deuil ?

On observe ces dernières années une montée de l'immatériel dans les pratiques funéraires liée à une série de facteurs : recul de l'emprise ecclésiastique, médicalisation de la mort et des lieux de mort (Le Gendre, 2010), baisse de la pratique religieuse, individualisation de la société, évolutions techniques et changement du rapport au temps comme à l'espace, *etc.* Avant

⁵ Actif dans le domaine des mémoriaux en ligne, le site web *Paradis Blanc* permettait de déposer des doléances, échanger des souvenirs, afficher des photographies ou vidéos et allumer des bougies virtuelles. Créé en 2011 et fermé le 23 septembre 2017, le site web *Paradis Blanc* permettait la création de mémoriaux proposant des espaces d'écriture, photographies, vidéos et des fonctionnalités de dépôts d'émoticônes (bougies, anges, *etc.*). Gratuit et sans engagement, chaque mémorial était accessible à tous les internautes à l'exception des comptes dits *Premium* qui, payants, pouvaient permettre une privatisation et offrir plus de fonctionnalités. Au moment où nous commençons l'écriture de ce travail, nous apprenions la disparition du site et sa fusion avec le site web *Dansnoscoeurs.fr*, initialement spécialisé dans les avis de décès de presse écrite. Il convenait de se demander si la fusion de ces deux plateformes saperait potentiellement nos résultats. La fermeture d'un site web impliquerait-elle que ses usages sociaux perdent leur valeur ? Des échanges avec la co-fondatrice de *Paradis Blanc* (octobre 2017 & février 2018) et nouvelle directrice de *Dans nos cœurs* ont, au contraire, permis de donner un nouvel éclairage aux données. Tous les mémoriaux créés sur *Paradis Blanc* sont désormais accessibles sur l'« espace souvenirs » de dansnoscoeurs.fr.

⁶ Cette donnée reste toutefois à prendre avec précaution dans la mesure où si, lors de l'inscription, la catégorie « sexe » est à renseigner, aucune information sur le sexe n'est disponible en tant que telle sur le mémorial. Il s'agit d'une déduction de la part de la chercheuse d'après des informations comme le prénom et la photographie du défunt.

les années 1970, la mort était un événement ostentatoire dont témoignaient l'ornement du cercueil ainsi que la qualité des obsèques et du personnel ecclésiastique (Lehuédé et Loisel, 2003). L'accent était mis sur les produits. Toutefois, en encourageant à la personnalisation des funérailles en 1972, le Vatican II a ouvert une brèche (Hardy, 2011) qui va se traduire par un élargissement de l'éventail des cérémonies (crémations, obsèques civiles, *etc.*) et des acteurs du funéraire (*Ibid.*). Dans une ère où l'individualisme monte en puissance, la « personnalisation » du deuil va se développer et la sphère de l'intime prendre le pas sur la sphère sociale (Loisel, 2003). Dans ce contexte plus libéral, l'évolution des modes de vie due aux mobilités professionnelles, au phénomène d'urbanisation ou à l'éclatement des cellules familiales, conduit à privatiser davantage la prise en charge de la mort et à en faire une expérience plus « anonyme » (*Ibid.* ; Berger, 2007). La montée en puissance de l'organisation de ses propres obsèques s'inscrit au demeurant dans ce contexte individualiste où les individus cherchent à maîtriser leur vie et mort (Berger, 2007). Dans cette mouvance, les convictions et cérémonies religieuses à l'occasion d'enterrements ou la fréquentation des cimetières connaissent un recul progressif (*Ibid.* ; Mathé *et al.*, 2016). Ainsi les pratiques funéraires se métamorphosent-elles progressivement. Interdite par l'Église jusque 1963 (Le Gendre, 2010), la crémation (1 % des obsèques en 1979 *vs* 33 % en 2013) va prendre de l'ampleur (Loisel, 2003 ; Mathé *et al.*, 2016). Plus économique que l'inhumation et moins contraignante que les sépultures, cette pratique funéraire se révèle davantage concorder avec les modes de vie contemporains (Loisel, 2003). Pour autant, si le poids des rites funéraires traditionnels diminue, ces derniers n'ont pas disparu. « Invariants de la culture humaine », les rites ont en effet « pour fonction de ramener l'événement de la mort à un sens symbolique et social intelligible » (Villemain, 2010b : 899). Ces actes qui se répètent produisent de l'ordre – le mot « rite » venant du latin *ritus* signifiant « ordre prescrit » – et donnent « du sens à la séparation d'avec l'être cher » (Hardy, 2011 : 63 ; Baudry, 2010). Au niveau national, on observe que la rémanence des rituels se manifeste notamment par l'importance de l'attachement à des « marqueurs » (Ipsos, 2015), que traduit par exemple le souhait d'organiser une cérémonie après un décès (77 % au niveau national), et particulièrement religieuse⁷ – 70 % des obsèques sont encore religieuses en France (PFG, 2013) –, même si les cérémonies civiles constituent une option de plus en plus envisagée (Ipsos, 2015). L'attachement à des obsèques religieuses se confirme

⁷ Quoiqu'une minorité de la population française se déclare pratiquante (17 %, *vs* 43 % se déclarant croyant non pratiquant), 53 % de Français déclarent qu'ils organiseraient plutôt une cérémonie religieuse s'ils devaient organiser les obsèques d'une personne très proche et avaient le choix de la cérémonie (Ipsos, 2015 : 18).

également dans notre enquête puisque 73,6 % des personnes ayant déclaré avoir perdu un être cher déclarent avoir assisté à une cérémonie religieuse d'enterrement, vs 41,4 % à une cérémonie de crémation (civile ou religieuse)⁸ et 27,6 % une cérémonie civile d'enterrement ; cette pratique étant toutefois à nuancer selon l'appartenance de classe, de sexe⁹ et religieuse. Ainsi, parmi les endeuillés déclarant une religion (55,9 %), 28,6 % considèrent que les visites de tombes ou sites cinéraires ont « beaucoup »¹⁰ accompagné le travail de deuil, contre 12,4 % des athées et agnostiques. Du reste, 39,4 % des croyants se rendent souvent ou très souvent sur les lieux tombals ou cinéraires du défunt, tandis que 48,1 % des athées ou agnostiques ne les visitent jamais (Bourdeloie et Brun, 2018). La même corrélation se confirme entre la foi et la propension à se recueillir¹¹, ce quel que soit le support de recueillement : 35,5 % des croyants s'octroient « souvent » ou « très souvent » des moments pour se recueillir, contre 17,7 % des athées et agnostiques, lesquels seraient d'ailleurs 36,2 % à déclarer ne jamais se recueillir. En réalité, ces observations et chiffres ne nous disent pas que les rites ont disparu mais qu'ils se déplacent (Clavandier, 2009) et changent de forme (Déchaux, 1997). Ils relèvent moins du groupe que de l'individu (*Ibid.*). Ces « nouveaux » rites s'inscrivent dans une société marquée par la sécularisation et la gestion capitaliste de la mort (Thomas, 1975). Ils doivent s'analyser à la lumière d'un contexte libéral et moderne postindustriel dans lequel les cadres de socialisation traditionnels s'avèrent moins influents (Giddens, 1991) et où l'individualisme et l'expressivité tiennent lieu de nouvelles valeurs. Les rites sépulcraux se maintiennent mais se recomposent à l'aune du numérique qui inaugure de nouveaux possibles pour « faire son deuil ».

⁸ Le questionnaire ne proposait pas de distinguer une cérémonie de crémation religieuse d'une cérémonie de crémation civile, qu'il incluait dans la même modalité. Pour information, la majorité des obsèques est encore civile lorsque le défunt a choisi la crémation : 53 % des obsèques civiles en 2013, vs 47 % en 2008 (PFG, 2013).

⁹ Les variables de la classe sociale et du sexe ne sont pas abordées ici. Elles devront faire l'objet d'une contribution spécifique.

¹⁰ Modalité « 1 » ou « 2 » sur une échelle de 1 à 6, 1 correspondant à « beaucoup » et 6 à « pas du tout » quand il était demandé aux enquêtés d'estimer le degré auquel telle pratique avait « accompagné le travail de deuil ».

¹¹ Ces résultats nous ont surpris car l'une de nos hypothèses était que les endeuillés non croyants, moins disposés à l'exercice de rites traditionnels, s'appuieraient davantage sur les plateformes socionumériques mémorielles pour faire face au deuil. À ce stade, nos résultats ne confirmeraient pas cette hypothèse. Dans notre enquête, 50 % des croyants ont régulièrement recours à une plateforme numérique dans le cadre d'un deuil, contre 24 % des athées et agnostiques.

1.2. Deuil numérique et deuil traditionnel : un *continuum*

Si le numérique permet de renouveler le sens (Gamba, 2010) que prend le rite dans le processus de deuil, ce serait une erreur de considérer que les pratiques numériques funèbres instaurent uniquement de nouveaux usages. Elles prolongent¹² en effet des rites qui prenaient appui sur d'autres supports de deuil (Bourdaloie, 2015 ; Bourdaloie et Julier-Costes, 2016). De tout temps, les endeuillés se sont assurément adressés aux morts. Plusieurs cimetières français recèlent depuis longtemps des jardins du souvenir ou espaces commémoratifs, comme il en existe en France à Rennes¹³. Des tombes sont parfois munies de boîtes ou « cases » permettant de colliger des mots ou courriers destinés aux morts, comme en témoigne la conceptrice de *Paradis Blanc* Anne-Sophie Tricart¹⁴ :

[dans la tombe de Jonathan] *le top, c'est qu'ils ont mis une espèce de petite cage sur la tombe et (...) on peut mettre des mots dans un petit bouquin, et les gens, quand ils viennent, ils peuvent écrire un petit mot dans.*

Ainsi le mémorial en ligne prolonge-t-il des rites existants. Pour autant, si les dispositifs socionumériques reproduisent des fonctionnalités d'antan endossées par d'autres supports traditionnels pour déverser ses émotions, libérer et partager ses affects, converser avec les morts, annoncer la mort ou marquer la mémoire du mort, *etc.*, ils développent de nouveaux usages, ne serait-ce que parce qu'accessibles en tout temps et en tout lieu, ils ont diversifié les lieux de mémoire et de recueillement. Dans un contexte de dispersion des familles, de dissémination des traces des défunts (notamment avec la montée de la crémation), de repli sur les sphères individuelles ainsi que de contraintes économiques et démographiques – les concessions à perpétuité tendent à disparaître et les espaces des caveaux à se réduire (Lehuédé et Loisel, 2003) – le rapport symbolique aux tombes comme lieux de repos éternel et de mémoire pérenne a été entamé (*Ibid.*). Contre cette représentation du caractère impermanent du lieu du mort, les cimetières virtuels, *a priori* intemporels et peu contraignants, s'avèreraient plus en phase avec les attentes des endeuillés. Constitueraient-ils dès lors une

¹² Nous remercions à cet égard Gaëlle Clavandier, sociologue de la mort, avec laquelle nous avons eu un échange et qui, on doit le dire, nous a rappelée à l'ordre sur les prétendus effets de nouveautés qu'exerceraient les dispositifs numériques sur les rites funéraires. On a beau stigmatiser le déterminisme technique, on tend parfois, pris dans le piège de l'effet de nouveauté, à succomber à cette thèse.

¹³ Dans la ville française de Rennes, il existe un « jardin blanc » spécifiquement dédié à « l'inhumation des cendres des enfants sans vie » : < http://cimetieres.rennes.fr/upload/espace/1/pj/49_1039_Plaquette_cimetiere_de_lEst.pdf >.

¹⁴ Entrevue conduite le 3 avril 2015.

alternative à la visite de tombeaux ? Dans quelle mesure peuvent-ils pallier les absences des lieux de mémoire ? Notre enquête ne montre pas d'investissement exclusif dans le numérique. Sur un plan statistique, seulement 8,1 % des usagers ayant déjà visité une plateforme numérique dans le cadre d'un deuil ne se déplacent jamais au cimetière ou sur un site cinéraire. En revanche, 30,3 % des endeuillés marqués par un décès déclarent se rendre « souvent », ou « très souvent », sur la tombe ou le site cinéraire d'un défunt. Au-delà, on observe un lien significatif entre pratiques de deuil traditionnelles et en ligne en ce sens qu'une grande majorité d'endeuillés (85,4 %) qui visite très régulièrement la tombe ou le site cinéraire d'un défunt, consulte également souvent, ou très souvent, une plateforme numérique liée à un deuil. En raisonnant à partir des pratiques numériques cette fois, ce pourcentage diminue cependant puisque 52,2 % des individus faisant un usage régulier d'une plateforme numérique¹⁵ dans le cadre d'un deuil visitent aussi, fréquemment, des tombes ou sites cinéraires.

Cela laisse donc à penser que les individus témoignant d'une pratique intensive de visites de tombes consultent tout autant assidûment des plateformes funéraires en ligne, mais que l'inverse est moins vrai en ce sens qu'une pratique soutenue de ces plateformes se révèle moins associée à une fréquence soutenue de visites de cimetières. Réciproquement, la même démonstration vaut pour la correspondance entre faible implication dans le numérique et relative fréquence des visites de cimetières puisque parmi les individus n'ayant jamais eu recours au numérique dans le cadre d'un deuil, 68,1 % ne se rendent jamais sur des tombes ou sites cinéraires.

Ces chiffres sur les fréquences de visites de cimetières et leur lien avec des pratiques de recueillement en ligne montrent qu'il ne faudrait pas surestimer le rôle du numérique dans l'expérience du deuil : l'enquête statistique indique que 60,2 % des personnes qui ont perdu un être cher (56,8 % de l'échantillon total) – seulement pourrait-on dire – déclarent avoir déjà consulté une plateforme numérique dans le cadre d'un deuil. En revanche, 39,8 % des individus ayant perdu un être cher n'ont jamais fait usage du

¹⁵La variable ici utilisée (plateformes numériques dans le cadre d'un deuil) est construite à partir de 8 autres variables concernant la question suivante : « Concernant un deuil ou en souvenir d'un défunt, avez-vous eu les pratiques suivantes ? : Visite de pages web d'hommages ; Visite de forums (*Les Mots du deuil*, *Aufeminin.com*...) ; Lecture de listes de discussion (liste *Cancer-Deuil-Soutien*...) ; Utilisation d'applications mobiles (*Keep their Memory Alive*...) ; Création de mémoriaux (*Paradis Blanc*, *Defunt.be*...) ; Visite de comptes Facebook (toujours actifs) d'un défunt ; Visite de pages d'un défunt sur un site web (*LinkedIn*...) ; Autre(s) ». Ces variables étaient associées aux 5 modalités suivantes : « Jamais », « Rarement » (au moins 1 fois par an), « Parfois » (au moins 1 fois par mois), « Souvent » (au moins 1 fois par semaine) et « Très souvent » (au moins 1 fois par jour) pour mesurer l'existence de la pratique, quelle qu'en soit la fréquence.

numérique dans le cadre d'un deuil, certains indiquant, parmi eux, être dérangés par ce type de pratiques (14,1 %) et d'autres les considérer malsaines (12,6 %). Cette démonstration par les chiffres nous invite à faire preuve de prudence sur l'interprétation des pratiques socionumériques en fait de deuil, qui ne sauraient enserrer la quintessence des pratiques funéraires. Tout laisse en effet à penser que rapportées à la population des morts par année (544 000 décès en 2014 selon l'INSEE¹⁶), les audiences de mémoriaux numériques – nous excluons ici les pages d'hommages ou communautaires *Facebook* pour lesquelles nous ne pouvons avoir de statistiques –, apparaissent insignifiantes statistiquement parlant. Ainsi l'ancienne version de *Paradis Blanc* comptabilisait-elle à peine plus de 4 000 mémoriaux et le site web *Dans nos cœurs* ne contient que 60 000 espaces souvenirs « gérés »¹⁷, sur 1 900 000 avis de décès enregistrés. Seuls 3,15 % des défunts disposent d'un espace géré¹⁸. Par ailleurs, l'analyse des mémoriaux *Paradis Blanc* – désormais « Espace souvenirs » de *Dans nos cœurs* – montre un décalage entre l'existence d'un mémorial en ligne et son activité. Tout comme l'existence de la tombe n'engendre pas nécessairement de visite, un mémorial numérique n'implique pas le dépôt de doléances. Les endeuillés peuvent en effet se borner à lire les hommages des autres et à se recueillir en les parcourant. Il nous importait toutefois ici de savoir si l'acte de créer un mémorial, voire de discourir (en ligne) sur le défunt ou d'entrer en relation avec lui, avait un lien avec la participation et l'expressivité en ligne. Sur ce point, on observe effectivement une corrélation entre les usages « actifs » de sites de deuil et la participation en ligne puisque les usagers ayant une pratique plus active (poster des commentaires, partager des photos ou vidéos, etc.) sur les réseaux socionumériques ont davantage recours au numérique dans le cadre d'un deuil (81,3 % vs 65,5 %).

L'étude du site web *Paradis Blanc* ne nous en amène pas moins à relativiser le trafic des traces visibles d'activités, particulièrement foisonnantes pour une minorité de mémoriaux qui, au reste, concernent le plus souvent des circonstances dramatiques de décès. Ainsi seulement 3,53 % des mémoriaux en ligne contenaient cinquante hommages ou plus,

¹⁶ URL : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/000436394?idbank=000436394#Tableau> > et < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281155> >, dernière consultation le 4 avril 2018.

¹⁷ Sur le site web *Dans nos cœurs*, un « espace souvenir » correspond à un mémorial en ligne tel qu'il en existait sur *Paradis Blanc*. Cet espace permet d'écrire hommages et doléances.. Un « espace souvenir » est associé à un avis de décès publié. Pour autant, cet espace n'est pas nécessairement utilisé, et encore moins géré. Être gestionnaire de cet espace permet de le modérer (<https://www.dansnoscoeurs.fr/faq/espace-defunt>). Tous les mémoriaux issus de *Paradis Blanc* sont devenus, sur *Dans nos cœurs*, des « Espaces souvenirs » gérés.

¹⁸ Chiffres de février 2018. Entrevue réalisée avec Anne-Sophie Tricart (*Ibid.*), le 27 février 2018.

7,35 % cinquante bougies ou plus, 4,44 % plus de dix photographies et 1,71 % plus de cinq vidéos. À l'inverse, pléthore de profils s'avéraient dépourvus de traces d'activités. La majorité des mémoriaux livre effectivement peu d'informations sur l'identité civile du défunt et comporte peu, voire pas, d'hommages ou de photographies. Ainsi, près de 80 % des créateurs d'un mémorial n'ont pas renseigné le lieu de naissance et/ou le lieu de décès du défunt (respectivement 79,37 % et 78,92 %) ; 45,89 % n'ont pas inséré de photographie du défunt en photographie « principale » du mémorial et 25,47 % des mémoriaux ne comprennent aucun hommage principal. Pour autant, il ne faudrait pas interpréter cette absence d'activités à l'aune d'une « échelle de sens », qui aurait pour effet de hiérarchiser les mémoriaux en fonction de leur nombre de *posts* ou de leur taux de fréquentation. Alors que ces taux dépendent souvent des circonstances du décès ou de la popularité de la personne décédée (Wrona, 2011), il va sans dire qu'une telle analyse ferait totalement fi du sens qu'investissent les endeuillés dans l'acte de création d'un mémorial numérique. Car même vide, un mémorial n'est pas dépourvu de sens pour les survivants (Minodier, 2016) ; sens symbolique mais aussi économique lorsque l'on sait que la gratuité de certains cimetières virtuels, ou leur dimension bon marché eu égard à la publication onéreuse d'avis de décès ou d'hommages dans les *Carnets* de quotidiens nationaux, constitue parfois un argument significatif pour les usagers¹⁹. Les raisons conduisant les endeuillés à se saisir du numérique dans un cadre funéraire dépassent toutefois les considérations économiques. Il faut bien reconnaître aux spécificités techniques des dispositifs socionumériques les possibilités de renouveler les pratiques funéraires en matière de cérémonie, recueillement ou liaison et socialisation entre deuilés²⁰.

Parfois investis comme lieux de « re-présentation » du mort (Florea, 2011), mais aussi de re-transmission (transmission en direct ou en différé) des obsèques, les dispositifs numériques peuvent, en tant que plateformes, rendre visibles d'autres rites de deuil ou servir de lieu commémoratif à part entière ; ils sont alors lieu de mémoire. Ils peuvent être exclusivement mis à profit par le deuilé pour marquer « sa présence » aux obsèques, même si elle n'est pas vue ou sue des proches. Dans l'impossibilité d'assister aux

¹⁹ Sur ce point, il faut du reste souligner que la possibilité par *Facebook*, depuis 2009, de créer un compte commémoratif au défunt qui possédait un compte actif de son vivant, a probablement contribué à bouleverser le modèle du secteur ainsi que les usages.

²⁰ Le néologisme « deuilé » a été construit par les socio-anthropologues de la mort pour désigner le fait que l'être social en deuil est acteur de son deuil. Cette posture, qui s'inscrit notamment dans la lignée des travaux de Magali Molinié (2006) et de Vinciane Despret (2015), part du principe que le défunt a une « existence » et produit un effet sur le vivant. Il affecte non seulement la relation avec le vivant, mais aussi entre vivants.

obsèques de l'être cher disparu, plusieurs enquêtés y ont participé par *Skype* ou *WhatsApp*, attestant du réconfort apporté par cette option, quoique l'expérience soit supportée par une relation technologique. Certains rapportent même que retransmises sur *YouTube*, les cérémonies funéraires ont pu être suivies à distance et en différé. Compilés en l'honneur du défunt, des extraits de musique sont postés sur le site de partage de vidéos afin d'être indéfiniment accessibles et consultables en tout lieu.

Moins astreignants que la visite de cimetières traditionnels, les usages des dispositifs numériques s'associent à d'autres rites de recueillement. Se recueillir en tout temps et en tout lieu était un des motifs qui a conduit une mère endeuillée à créer des vidéos, un blog et plusieurs mémoriaux virtuels dédiés à son fils décédé²¹ : « *j'y ai passé du temps sur la tombe. (...) J'avais beau lui parler et crier ma souffrance, il répondait pas. Puis un jour, je me suis dit 'faut t'arrêter ma belle' »* ; l'enquêtée signifiant qu'elle a opté pour d'autres solutions de recueillement pour échanger avec son fils :

Pour moi... [l'espace de souvenir en ligne Toujoursla.com], c'est de la même manière que si j'allais au cimetière, j'apporte ce que je veux. (...) Parce que je peux pas aller au cimetière tous les jours ma petite dame ! (...) Là... je vais dans mon bureau, je vais sur le site, hop, je mets un petit mot à mon fils, je lui parle et voilà.

(60 ans, institutrice retraitée, Auxerre)

Cette enquêtée n'a pas renoncé à la visite de la tombe de son fils mais réduit sa fréquence au profit d'usages de pages web commémoratives qui font écho à ses visites tombales. Ainsi y publie-t-elle des photographies de la tombe fleurie ou d'ornements ajoutés : « *j'ai été dimanche au cimetière et j'ai acheté une belle plaque ; je l'ai pris²² en photo et j'ai été la mettre sur le site* »²³ (*Ibid.*).

²¹ "Video" : <<https://www.youtube.com/watch?v=xzfQO8dEpVI>>; Blog : <<http://jerome89.unblog.fr/2011/01/28/pour-toi-mon-dje-2/>>; mémoriaux virtuels accessibles au nom de Jérôme Iber sur *Le cimetière Virtuel* (www.cimetiere-virtuel.fr), *ToujoursLa* (www.toujoursla.com) et *Dans nos coeurs* (www.dansnoscoeurs.fr).

<http://www.toujoursla.com/IBER_Jerome_143/>;
 <<https://www.youtube.com/watch?v=xzfQO8dEpVI>>;
 <<http://www.lecimetiere.net/memoire/page-11945.html>>;
 <<https://www.dansnoscoeurs.fr/jrme-iber/2214712>>;
 <<https://www.dansnoscoeurs.fr/jerome-iber/2216260>>;
 <<https://www.dansnoscoeurs.fr/jrme-iber/1891505>>;
 <<https://www.dansnoscoeurs.fr/jrme-iber/129>>.

²² Les citations ont été, dans la mesure du possible, retranscrites telles quelles, avec les fautes de langage des enquêtés.

²³ Page concernée : <http://www.toujoursla.com/IBER_Jerome_143/>, dernière consultation le 10 avril 2018.



*Bonjour mon fils, je viens déposer ici quelques fleurs
 Je suis allée hier nettoyer ta dernière demeure
 C'est la que je viendrais te retrouver
 Quand mon heure aura sonné
 Je t'aime mon djé
 Ta maman (Ibid.).*

Capture d'écran. Hommage photographique et textuel déposé par une mère endeuillée sur le site web *ToujoursLa*, le 19 mai 2014

Au-delà, les cimetières virtuels remplissent une fonction socialisante : soulager sa douleur auprès d'autres deuilés.

1.3. Socialisations funéraires par le numérique et au-delà

Rites hors ligne et en ligne se conjuguent tout comme, à un autre niveau, les relations entre deuilés qui se tissent de façon plus ou moins

subsidaire dans des espaces traditionnels dédiés au deuil (associations) ou dans des dispositifs socionumériques auxquels on assigne une fonction thérapeutique et relationnelle. Leur fréquentation permet de partager une expérience similaire entre deuilés et de se guérir de la mort (Molinié, 2006). Forums, sites web de deuil ou espaces collectifs de rencontre en ligne sont investis pour se soutenir dans l'épreuve du deuil dans un espace à la fois public et intime. Les endeuillés vont chercher du lien avec d'autres survivants endeuillés pour « faire société », comme l'écrit Marie-Laure Florea (2011) à propos de la nécrologie qui permet de rassembler les vivants. Confrontés au même drame de la mort, les deuilés actualisent là de « véritables communautés affectives d'entraide » (Gamba, 2010 : 228). Plusieurs enquêtés font à cet égard part du rôle cathartique de blogs et forums qui, consécutivement à une thérapie, leur ont permis de faire part de leur détresse et de la soulager dans un « entre soi » :

J'ai perdu mon fils. Au début, je suis allée en thérapie, le thérapeute m'a beaucoup aidée. Puis un jour, je suis allée sur Internet parce que j'avais besoin de (...) dialoguer par Internet avec des mamans comme moi.

(60 ans, institutrice retraitée, Auxerre)

le forum Doctissimo (...), ça m'a beaucoup aidée parce que ça me permettait de pouvoir exprimer tout ce qu'il y avait de noir en moi (...), tout ce qui était très sombre, je pouvais l'exprimer et mettre des mots sur mes maux. ça me libérait (...). Le forum, c'était complémentaire [des échanges avec ma famille] (...), c'était plus personnel.

(32 ans, femme en recherche d'emploi (niveau Bac), région Centre-Val de Loire)

La consultation du forum ou mausolée numérique permet alors d'interagir avec les survivants quand les proches ou « la société » ne peuvent pas – ou plus – endosser indéfiniment la responsabilité de l'écoute : « *On peut pas éternellement dire aux gens ce qu'on ressent, parce qu'au final, ça revient toujours au même* », reconnaît la même enquêtée (*Ibid.*). On y recherche le soutien pour apprendre à vivre avec la présence de ce sujet social qu'est le mort (Molinié, 2006), et à entamer une nouvelle relation celui-ci.

Les échanges entre endeuillés peuvent ensuite donner lieu à des affinités et même créer des amitiés « virtuelles » (*sic*) :

j'ai rencontré du monde virtuel à qui c'est arrivé. Je sens quand même de l'aide (...) des personnes avec qui j'ai des contacts qui m'aident à remonter. C'est des gens que je connaissais pas.

(60 ans, institutrice retraitée, Auxerre)

La création de liens est du reste particulièrement identifiable sur les mémoriaux en ligne créés par des mères qui, ayant perdu un fœtus ou un enfant en bas âge, font « communauté » autour de leur expérience traumatique (Minodier, 2015). Les liens qui s’observent en ligne au travers des échanges discursifs se poursuivent parfois au-delà. On dépasse le stade de la plateforme semi-publique pour se téléphoner, envoyer des courriels et éventuellement échanger *de visu*. Cependant, pour des proches deuilés qui se connaissaient déjà, leurs liaisons peuvent prendre une autre forme avec les dispositifs socionumériques. Ces derniers peuvent simplement faire office de plateformes de mise en contact pour organiser des événements qui visent à consacrer la mémoire de l’être cher disparu. On crée alors des groupes ou pages communautaires sur des applications expressives de partage comme *WhatsApp* ou *Facebook*. Selon la proximité avec le disparu, ces socialisations funéraires s’inscrivent le plus souvent dans un ensemble d’activités funéraires parallèles : consultations thérapeutiques, implications dans des associations liées au deuil, *etc.* À leur tour, ces activités funéraires hors ligne sont exposées sur les espaces socionumériques, faisant l’objet d’une diffusion en « clair-obscur » (Cardon, 2008), où l’intimité est essentiellement rendue visible à un réseau social de proches (*Ibid.*). On pourrait ici parler d’effet de « mise en abîme » en ce sens que l’espace socionumérique contribue à construire, de façon autonome, le lien social et « mémoriel » (Florea, 2011) entre survivants ; dans le même temps, cet espace se présente comme une plateforme qui met en scène des manifestations célébrant la mémoire du défunt. Le dispositif socionumérique est mémoire et fait mémoire ; il est le lieu où on parle du mort et le lieu qui rend visibles d’autres scènes sociales mémorielles dans lesquelles se produisent aussi des discours funéraires qui, ce faisant, alimenteront possiblement les publications de la page mémorielle en ligne.

Photographies ou vidéos prises lors des rencontres ou veillées funèbres sont publiées en mémoire au défunt. Comptes socionumériques actifs du défunt et des proches, tombes virtuelles, groupes d’hommages sur *Facebook*... deviennent autant d’occasions de se recueillir intimement dans un espace collectif (Bourdeloie et Julier-Costes, 2016). Les dispositifs numériques étendent en effet cette possibilité : l’endeuillé peut seul méditer devant son ordinateur tout en partageant cette action à distance. Mis à profit comme tribunes de doléances, d’hommages ou de dialogues, les dispositifs socionumériques font dès lors l’objet de « socialisations funéraires instituant » (Julier-Costes, 2012) ; autrement dit, de socialisations qui se construisent parallèlement à d’autres formes d’hommages instituées. Reprenant la distinction qu’opérait René Lourau (1969) entre l’instituant – qui, hérité de mai 1968, incarne la révolte, l’imagination ou l’innovation – et

l'institué – représentant le système et les valeurs traditionnelles – on pourrait alors situer les socialisations funéraires protocolaires (cérémonie, mise en bière du défunt...), organisées par les ayants droit juridiquement reconnus, du côté de l'institué²⁴. Au contraire, les socialisations parallèles orchestrées par d'autres proches, amis ou adorateurs du défunt, se positionneraient du côté de l'instituant. Or c'est bien de ce côté que le numérique semble s'imposer en termes de ritualités funéraires. Cela est le cas lorsque des proches de la victime organisent une sortie ou veillée en son hommage dans un cadre dépourvu de tout caractère sacré. Nombreux amis endeuillés témoignent en effet se réunir après les obsèques ou à l'occasion de l'anniversaire de naissance ou de mort du défunt et « *trinqu*er » en signe de révérence. Une endeuillée rapporte ainsi :

[après la cérémonie d'obsèques], *on a eu besoin de se retrouver, notamment avec les gens qui avaient pas pu venir aux obsèques pour faire cette petite soirée où on a trinqué à sa mémoire, on s'est racontés des souvenirs, on avait besoin de l'évoquer entre nous, uniquement dans le groupe d'amis. Là, y'avait pas la famille, c'était vraiment notre moment à nous.*

(38 ans, assistante de direction, région Centre-Val de Loire)

Certains proches s'emparent d'espaces de socialisation, hors ligne et en ligne, en vue d'exposer le souvenir d'interactions avec le défunt et laisser une trace pour l'honorer à leur façon, indépendamment des valeurs et codes propres à la famille du défunt. Ces supports de deuil et « instances » commémoratives acquièrent une dimension spécifique pour ces endeuillés qui, dépourvus de lien de filiation juridiquement reconnu pour organiser les cérémonies funèbres, peuvent simultanément prendre part au processus de deuil. Pourtant, ces socialisations instituant ne sont pas sans susciter des réprobations des ayants droit, comme en atteste cette déclaration :

au moment de la soirée, on a pris quelques photos de nous tous, on en a posté une [sur Facebook] en disant 'à la tienne' (...). On a mis un petit texte aussi et ses parents l'ont très mal pris. Ils ont trouvé que c'était extrêmement déplacé de notre part.

(38 ans, assistante de direction, région Centre-Val de Loire)

Cette dernière citation, qui montre que des normes encadrent les attitudes à adopter suite à un deuil (Clavandier, 2009), illustre les tensions que font émerger les dispositifs socionumériques dans la façon d'éprouver le deuil et de s'approprier discours et célébrations qui l'accompagnent. Ces tensions renvoient notamment au « bon droit » de l'endeuillé à honorer

²⁴ La réflexion ici développée entre instituant et institué dans le domaine funéraire s'inspire du travail du socio-anthropologue Martin Julier-Costes.

ostensiblement le défunt en fonction du lien établi avec ce dernier, par filiation ou affinité élective. Elles ne sont pas sans traduire un constat de la société occidentale contemporaine qui tend à privilégier les liens d'élection plutôt que ceux procédant de la filiation²⁵ (Déchaux, 1997). Elles résultent enfin d'un certain nombre de paradoxes qui traversent les rituels funéraires sur un plan de l'espace-temps ou de la démarcation des morts (Baudry, 2005, 2010) ; paradoxes que le numérique ne fait qu'accentuer.

2. Séparer le monde des morts de celui des vivants : des frontières²⁶ troubles avec le numérique

2.1. Fixer la trace du mort : une nécessité du processus de deuil...

Fixer la trace du mort est essentiel pour les endeuillés et c'est le rôle du monument funéraire que de déterminer cette trace (Urbain, 1999). Invariant anthropologique, la trace constitue en effet un support clé du rituel consistant à vivre avec le mort et à l'incorporer dans le mouvement de la vie (Villemain, 2010b). Quelle que soit la période de l'histoire, la question du lieu où se trouvent les morts a constamment préoccupé les survivants (Molinié, 2006). Mais si l'emplacement des défunts a toujours été physiquement marqué, il n'a pas toujours été distingué de celui des vivants. Au milieu des vivants dans la préhistoire, les sites funéraires sortent des murs à partir de l'Antiquité (Villemain, 2010a). Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que, pour des raisons hygiénistes, des cimetières seront créés en Occident²⁷. Ils constitueront alors le principal lieu de mémoire et de repos des morts. Les obsèques auront, quant à elles, pour but de permettre « un travail de séparation entre la famille et le défunt, et de conduire celui-là dans un espace réservé aux morts, bien distinct de celui des vivants » (Loisel, 2003). Toutefois, les évolutions des funérailles comme le procédé de crémation ont tendu à émailler cette frontière. En délocalisant les cendres du défunt dans des espaces non voués aux morts (l'urne au domicile par exemple²⁸), la

²⁵ Il convient à cet égard de noter le décalage permanent qui existe entre le droit et les expériences sociales.

²⁶ La question de l'ébranlement des frontières est un sujet inépuisable et qui évolue constamment à la lumière de l'avancée des prouesses technologiques. Notre attention se focalise ici sur les invariants qui concernent le temps, l'espace, les liens entre survivants, l'entretien des relations avec le mort et la distinction entre espaces des vivants et des morts. Les frontières de l'intime ne sont pas abordées ici.

²⁷ Selon le dictionnaire de l'Académie française, « cimetière » est emprunté du latin ecclésiastique *coemeterium*, du grec ecclésiastique *koimêtêrion*, « lieu où l'on dort », « lieu où reposent les morts ».

²⁸ Depuis la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire sur la destination des cendres (art. L2223-18-2 CGCT : < <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=J>

crémation va en effet à l'encontre du principe de césure entre défunts et survivants.

Dans un contexte de dispersion des lieux du mort (Julier-Costes, 2012), les espaces socionumériques mortuaires ont ainsi particulièrement trouvé leur place. Quand les traces du mort font défaut, le cimetière virtuel permet de destiner un lieu au défunt. Plusieurs enquêtés évoquent à cet égard l'inexistence en ligne de l'être perdu, décédé avant la popularisation du web. Créer un espace numérique vient pallier ce manque de trace. Telle était la démarche d'une endeuillée qui, plus de 30 ans après le décès de sa sœur, lui a dédié un mémorial en ligne :

ça permet de garder un peu son souvenir... Pour les gens qui la connaissent, (...) c'est bien qu'ils tombent sur quelque chose (...). Moi, j'ai tapé sur Marie XXX [sa défunte sœur] au cas où... (...) Mais y'avait absolument RIEN ! Sur elle, rien du tout ! (52 ans, femme secrétaire de direction, Vosges).

On cherche certes à consacrer la mémoire du défunt, mais aussi à publier son existence :

le Paradis Blanc, ce qui est bien c'est que c'est public, donc (...) tous ceux qui vont faire des recherches sur elle, POURRONT la retrouver. (...) c'est surtout histoire qu'on l'oublie pas ! (...) de laisser une trace de son passage sur terre ... » (Ibid.).

Cependant, si la privation de traces affecte le processus du deuil, leur présence peut aussi s'avérer éprouvante.

2.2. Quand l'action intempestive du numérique contrarie la trace du mort

Inversement, sur les espaces numériques, la persistance de lieux et signes du mort peut, aussi, bouleverser le cheminement du deuil ; d'autant plus lorsque ces traces numériques, qui existaient avant sa disparition, sont toujours visibles publiquement contre l'avis des ayants droit ou sans qu'ils en aient exprimé le choix. Imposante, la présence de ces données en ligne peut avoir pour effet de renforcer leur douleur. Ces traces qui persévèrent désarment parfois des endeuillés dans l'incapacité de les contrôler ou de les faire disparaître, ce par manque de compétences techniques ou parce que les dispositifs techniques ont, de par leurs règlementations techniques, le

ORFTEXT000019960926&categorieLien=id >), il est interdit de conserver les cendres dans un logement et de les disperser dans un jardin privé (< <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558> >). Il est toutefois possible de placer une urne dans une sépulture située dans une propriété privée : < <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558> >).

dernier mot. Une telle situation peut s'avérer violente pour tout proche endeuillé estimant qu'il devrait légitimement exercer un contrôle sur les données de ses descendants. Comment accepter de se voir interdire l'accès aux données de ses proches qui, pourtant, pourrait aider à éclaircir les circonstances d'une mort, en cas de suicide par exemple²⁹ ? Comment se résoudre à subir la présence en ligne de sa progéniture lorsqu'un compte *Facebook* est géré par un légataire³⁰ que le défunt a choisi de son vivant ?

Si nombre d'industries du web se sont saisies de la question de la transmission des comptes numériques après la mort, de nombreux comptes numériques restent toujours actifs, ayant pour effet de troubler les démarcations entre monde des vivants et monde des morts. Sur ces comptes numériques, toujours « actifs » pour la plateforme en ligne, les hommages au défunt côtoient les *posts* d'internautes qui, parfois, n'ont pas encore appris la mort. Des doléances d'endeuillés effleurent des *posts* qui semblent émaner du mort même lorsqu'un proche, muni des identifiants du compte numérique du défunt, les utilise. Il parle alors au nom du défunt ou à son adresse, sans que l'internaute puisse toujours déceler les intentions du locuteur ou de la locutrice.

Ces discours scénarisés produisent une situation étrange pour les survivants qui voient non seulement l'identité du défunt se démultiplier – un proche parle au nom du défunt – mais aussi continuer d'agir (Georges et Julliard, 2014). En interagissant, les proches affublent en effet le mort d'une nouvelle identité. Produits en ligne, ces discours sur le défunt échappent aux

²⁹ Nous renvoyons sur ce point notamment à l'affaire juridique en Allemagne, médiatisée en juin 2017, qui a opposé la famille d'une adolescente décédée à Facebook. La famille n'a jamais pu accéder aux données de leur fille ; la cour allemande invoquant le droit à la protection de la correspondance numérique, considérée de nature privée selon le droit allemand. Parmi d'autres, cet exemple témoigne des conflits juridiques qui émergent avec la montée en puissance des plateformes socionumériques. Portant sur la gestion et l'appropriation des comptes numériques *post mortem*, ces conflits opposent généralement, les héritiers et familles endeuillées aux géants du web (Castex *et al.*, sous presse).

³⁰ Cette fonctionnalité existe depuis 2015 : « un contact légataire est une personne que vous choisissez pour gérer votre compte de commémoration. Une fois votre compte transformé en compte de commémoration, votre contact légataire aura la possibilité d'effectuer les opérations suivantes : écrire une publication ancrée pour votre profil (p. ex. pour communiquer un dernier message de votre part ou fournir des informations sur une célébration commémorative) ; répondre aux nouvelles invitations d'ajout (p. ex. d'anciens amis ou membres de la famille qui n'avaient pas encore de compte *Facebook*) ; changer votre photo de profil ou de couverture. Vous pouvez également autoriser votre contact légataire à télécharger une copie de ce que vous avez partagé sur *Facebook*. Il est possible que nous ajoutions à l'avenir d'autres possibilités pour les contacts légataires. Votre contact légataire ne peut pas : se connecter à votre compte ; supprimer ou modifier des publications, photos ou autres contenus partagés par le passé sur votre journal ; lire vos messages ; supprimer l'un de vos amis. [...] Remarque : vous devez avoir au moins 18 ans pour sélectionner un contact légataire » (source : < <https://www.facebook.com/help/1568013990080948> >, dernière consultation le 2 avril 2018).

ayants droit. Parallèlement à la présence instituée du défunt dans un espace « institutionnellement » dédié, sa présence subsiste en ligne. Comme le déclare une enquêtée, « *j'ai du mal à voir ma fille sur Facebook alors qu'elle repose au cimetière* »³¹ (43 ans, employée dans l'aéronautique, région Occitanie). Pire, plusieurs endeuillés attirent l'attention sur la puissance algorithmique des plateformes, susceptible de mettre en porte-à-faux les survivants qui, ignorant le décès, sont « amis » avec le défunt sur son profil numérique « actif ». Cela est particulièrement le cas lorsque *Facebook*, qui n'a pas connaissance du décès du titulaire du compte, envoie des notifications invitant ses « amis » à lui souhaiter son anniversaire ou à partager une ancienne publication souvenir dans le cadre de fonctionnalités (par exemple « Ce jour-là »³²) que propose le réseau social :

Il [le profil de son défunt ami décédé en 2016] est toujours actif. (...) avec cette dernière publication [cet ami a annoncé son suicide par un ultime post Facebook] et tous les messages derrière (...). Je trouve que c'est assez bizarre quelque part (...); c'est un peu comme s'il était toujours là. Donc y'a un truc qui me dérange.
(38 ans, assistante de direction, Touraine)

Assurément, les *posts* sur une page active du compte d'un défunt brouillent la relation avec le titulaire de ce compte : sur ces espaces, le mort vit en ligne, mu par les algorithmes de la plateforme socionumérique et les interactions des endeuillés qui font resurgir le passé dans le présent (Wrona, 2011). Cette nouvelle identité numérique du défunt n'est assurément pas sans donner lieu à toutes sortes de fantasmes en termes de survie sociale après la mort biologique ou d'immortalité numérique (Gamba, 2016). Lorsque l'on sait que penser la mort, c'est penser l'existence de la limite (Baudry, 1999), on comprend à quel point le numérique complexifie les rites de deuil, pourtant déjà ambivalents (Baudry, 2010).

2.3. Du changement des temporalités au principe des ritualités funéraires

La temporalité, autre invariant anthropologique qui scande traditionnellement les ritualités funéraires, est profondément modifiée par le numérique. C'est tout d'abord la façon d'annoncer et d'apprendre la mort qui évolue. La mort se vit désormais parfois en direct et auprès d'une audience

³¹ Verbatim issu du questionnaire statistique.

³² « La fonctionnalité Ce jour-là vous montre les souvenirs d'une journée précise dans votre historique *Facebook*. Les souvenirs comprennent des éléments tels que vos publications et celles d'autres personnes dans lesquelles vous êtes identifié(e), les événements marquants et lorsque vous êtes devenu(e) ami avec quelqu'un sur *Facebook* » (<https://www.facebook.com/help/439014052921484/>, consulté le 9 avril 2018).

massive ; en témoignent de nombreux faits divers relatant des scènes de suicide ou d'assassinat filmées et instantanément retransmises sur *Facebook Live*, *Periscope* ou autres applications de partages de vidéos. La mort s'annonce aussi de plus en plus séance tenante. S'il est, certes, encore peu courant d'annoncer ou d'apprendre le décès (d'une personnalité non publique entendons-nous) sur un réseau social en ligne, cette option va néanmoins grandissant (Pène, 2011). Dans notre enquête, parmi les individus touchés par un décès, la majorité en a été informée par téléphone (68,6 %), 42,2 % en face-à-face, 10,4 % par SMS et 7,3 % par courriel ou messagerie instantanée. Si le questionnaire ne nous a pas permis d'identifier le pourcentage de personnes ayant appris un décès par un réseau socio-numérique³³, un nombre significatif de répondants de l'enquête s'est saisi de la question ouverte concernée en racontant avoir appris le décès par ce biais. Or vivre la mort ou l'apprendre *via* une plateforme socionumérique perturbe les conventions sociales en matière funéraire, et particulièrement pour ce qui concerne les étapes du deuil et les « régimes temporels » (Wrona, 2011).

L'annonce de la mort est rendue plus incertaine. Sur un plan de la crédibilité tout d'abord, la dimension semi-collective de ces plateformes est sujette à la perte de contrôle. Comme en témoigne une endeuillée à l'étranger au moment des faits, si elle n'a pas voulu croire la mort par *Twitter* et *WhatsApp*, elle a dû s'y résoudre par le biais d'une communication téléphonique privée :

Mon grand-père a été dans un coma artificiel pendant deux semaines. Mon père m'a appris par téléphone qu'il ne lui restait pas longtemps. Mon frère et moi sommes partis en avion un jour plus tard en Colombie (...). Ce n'est qu'à l'arrivée en Colombie (...) que j'ai vu des messages de condoléances sur WhatsApp. Mais n'ayant pas reçu de confirmation officielle, je ne voulais pas le croire. Mon père m'a finalement appelée et j'ai dû le croire.

(22 ans, étudiante colombienne vivant à Paris)

Ensuite, apprendre la mort sur une plateforme socionumérique semi-privée semi-publique, qui n'a pas vocation à publier des avis de décès, encore plus lorsqu'on ne s'y attend pas, n'est pas sans provoquer certains émois. Témoin ce message sur *Facebook* d'une internaute qui supputant le décès (qui se confirmera) du titulaire du compte suite au *post* d'une vidéo : « *Je suis un viel ami d'Olivier. J'ai visionné cette vidéo hommage. J'ai peur*

³³ 9,7 % des répondants ont indiqué avoir appris le décès par une autre voie que par appel, SMS, annonce nécrologique, faire-part privé, courrier postal, courriel ou messagerie instantanée ou face-à-face.

*de comprendre qu'il lui est arrivé quelque chose. J'habite hong-kong et je ne suis pas forcément au courant. Pouvez-vous m'éclairer svp ? »*³⁴ En atteste également ce témoignage : « *Pour l'un de mes amis, je l'ai découvert en voyant le groupe d'hommage, sans comprendre ce qu'il se passait* »³⁵ (24 ans, femme en recherche d'emploi, région Occitanie). En réalité, le heurt ne vient pas tant du caractère public de l'annonce – l'annonce de la mort était déjà publique dans l'Empire romain et la France médiévale (Makarova, 2007) – mais du fait que le mort fait irruption *via* (ou dans) un dispositif numérique qui, inscrit dans les usages routiniers, franchit la frontière du sacré. Car dans le cas d'une annonce de décès publiée dans la rubrique nécrologique d'un journal, le *Carnet du jour* du *Figaro* par exemple, les individus font le choix de s'y exposer ; ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils reçoivent un faire-part dans leur boîte aux lettres ou une notification de la part d'un réseau social comme *Facebook*, et encore moins lorsque cette notification émane du profil « actif » du compte même du défunt.

Ce sont par ailleurs les temporalités constitutives du processus de deuil – messes commémorant la date de naissance ou de décès d'un défunt, visites de sépultures à l'occasion de la fête des Saints le 1^{er} novembre ou de la journée de commémoration des défunts le 2 novembre en Europe, *etc.* mais aussi les étapes du deuil³⁶ – qui sont éminemment affectées (Brubaker *et al.*, 2012). Si le temps n'efface pas toujours les traces psychiques du deuil – celles qui ne renvoient pas seulement à la matérialité mais aussi à l'expérience et au vécu –, on en n'observe pas moins des paliers en matière de recueillement. Ainsi constate-t-on que les espaces numériques d'hommages aux défunts sont particulièrement « actifs » à l'occasion d'évènements commémorant l'anniversaire de naissance ou de décès d'un défunt, et que la distribution de messages s'atténue avec le temps (Brubaker et Hayes, 2011 ; Papi, 2017). Tout comme le mausolée, ces espaces seraient voués à un « désinvestissement progressif » (Urbain, 1999). Nos analyses abondent dans ce sens puisque l'observation des mémoriaux sur *Paradis Blanc* montre une corrélation très étroite entre la survenue d'un décès et la création d'un mémorial : 73,52 % des mémoriaux concernent des décès récents, survenus dans les années 2010, contre 3,13 % des décès intervenus avant les années 90 (de 1954 à 1989). Par ailleurs, une période comme la Toussaint s'avère particulièrement propice à la consultation et à la création de mémoriaux en ligne.

³⁴ Site fermé. Transmission de l'URL impossible pour des raisons de confidentialité.

³⁵ Verbatim issu du questionnaire statistique. Commentaire libre repris tel quel.

³⁶ À cet égard, la thèse de la psychiatre américaine Elisabeth Kübler-Ross (*On Death and Dying*) selon laquelle le deuil comprendrait cinq phases (déli, colère, marchandage, dépression, acceptation) ne fait aucunement l'unanimité chez les socio-anthropologues de la mort.

Dans le questionnaire cette fois, 29,2 % des répondants déclarent se connecter sur des pages ou sites web de deuil à l'occasion de l'anniversaire du décès d'un défunt. *A contrario*, une large majorité (66,4 %) des répondants concernés par la perte d'un être cher déclarent se connecter sur des pages ou sites web dans le cadre d'un deuil sans qu'il y ait de « *moment particulier* ». Ce taux de réponse fait doublement sens : sur un plan des normes qui encadrent les pratiques funèbres et, à la fois, sur un plan des spécificités technologiques. Sur le premier point, il apparaît que le rite est prescrit par le regard social. Ainsi, pour certains endeuillés, ce n'est pas tant une date d'anniversaire de naissance ou de mort d'un défunt qui dicte un dépôt d'hommage ou une visite de tombe, que le qu'en dira-t-on. En ce sens, les endeuillés postent certes des messages car une date anniversaire rappelle la vie passée du mort, mais aussi parce que cette date servira d'alibi à la publication en ligne. Une enquêtée fait à cet égard remarquer qu'elle tient absolument à déposer en ligne des photographies de sa défunte sœur pour partager son affliction. Pour autant, elle n'arrive pas à franchir le pas, craignant des réactions malvenues de son entourage compte tenu du décès lointain, plus de 30 ans, de sa défunte sœur. En vue de justifier son acte, la seule possibilité qu'elle entrevoit consiste à publier ces photographies à l'occasion d'une date anniversaire. Telle était d'ailleurs la démarche qu'elle a adoptée quand elle a informé ses proches de la création d'une page mémorielle sur *Paradis Blanc* en l'honneur de sa feu sœur :

j'ai attendu sa date anniversaire pour parler de Paradis Blanc parce que je n'osais pas avant (...). C'était l'occasion et peut-être qu'effectivement, j'attendrai son anniversaire pour le mettre en ligne [poster de nouveau une information pour rappeler l'existence du mémorial]. Mais en sachant, par exemple, ma cousine, là, elle va trouver ça pas normal !
(52 ans, secrétaire de direction, Vosges)

Sur un plan technique cette fois, tout individu possédant un objet mobile connecté peut porter indéfiniment avec soi des traces numériques du mort (Julier-Costes, 2015) et y accéder depuis n'importe quel point de connexion (Gamba, 2010) ; s'affranchissant ainsi de toute contrainte temporelle ou spatiale. La communication avec les morts n'est certes pas née avec les dispositifs socionumériques, mais ces derniers n'en favorisent pas moins l'entretien des relations entre vivants et morts (Brubaker *et al.*, 2012) dans le cadre d'usages connectés routiniers. Ce rapport à la quotidienneté des relations aux morts se perçoit bien dans les discours des enquêtés (« *Il [son feu fils] est tout le temps là à côté de moi* » [dans l'esprit de la survivante, mais aussi parce qu'elle peut se connecter à tout moment] (66 ans, comp-

table, résidente à la Réunion), et au travers des publications postées³⁷ ; certaines prenant la forme d'un dialogue ancré dans des habitudes journalières. En atteste le rapport conversationnel qu'une mère endeuillée, qui poste très régulièrement des messages s'apparentant à une causerie ordinaire, entretient avec son défunt fils décédé à l'âge de 22 mois. Celle-ci s'adresse à son fils au présent pour lui témoigner son amour tout en s'excusant de ne pas être auprès de lui, comme si l'enfant était physiquement présent :

*bonjour, mon ange qu'elle belle journée ensoleillée aujourd'hui !
maman à renouer le dialogue avec ton papa j'essaie pour toi comme
tu me la communiquer dans ton rêve de faire la paix avec moi-même
je t'aime et tu me manquera à jamais...³⁸*
(mère du défunt, 7 avril 2017)

D'un côté, le numérique permet de se libérer des astreintes temporelles pour se connecter avec les morts ; de l'autre, il tend à assujettir les endeuillés à entrer, malgré eux, en relation avec leurs proches défunts. Ceci est notamment le cas lorsque les algorithmes de *Facebook* nous imposent, en fonction de nos paramétrages techniques, le dépôt de notifications qui émanent du profil d'un défunt ou de ses « amis » en ligne ayant créé un groupe d'hommages. De tels messages nous parviennent dans notre messagerie électronique, dans la foulée de messages personnels ou professionnels (Bourdaloie, 2015). En remettant en cause les cadres temporels au fondement des ritualités funéraires, le numérique met finalement en branle les frontières du sacré et de l'intime et, par là même, les normes qui, traditionnellement, corsetaient les rites de deuil.

Conclusion

Dans une société individualiste de renoncement aux assignations de contrainte sociale, les dispositifs socionumériques comme supports d'expression du deuil ont singulièrement trouvé leur place. Quoique prolongeant des pratiques mortuaires existantes en matière d'hommages ou de relations aux morts, ils n'en transforment pas moins l'expérience du deuil qu'ils tantôt reconfortent, tantôt accablent. Le processus de deuil est en effet apaisé quand les endeuillés qui ont perdu un être cher sont dans l'impossibilité physique, géographique ou émotionnelle, de se recueillir dans un espace traditionnel sacré comme le cimetière, ou parce que le mort n'a tout

³⁷ Les registres de discours ne sont pas abordés dans les limites de ce texte. Précisons toutefois que les publications prennent des formes extrêmement différentes : poétiques, proverbiales, hommages, conversationnelles, larmoyantes, etc.

³⁸ Profil accessible sur le site web *Dans nos cœurs*. Non mentionné pour des raisons de confidentialité.

simplement pas d'emplacement dédié. Dans ce cas, le cimetière virtuel fait pleinement sens car il « re-sacralise des rituels funèbres traditionnels » (Gamba, 2010). Au contraire, l'expérience du deuil peut devenir un travail (Benyamin et Premat, 2010), d'autant plus affligeant que les dispositifs socionumériques, de par leurs possibles techniques toujours plus étendus et une montée sans bornes spatio-temporelles de leurs usages, ébranlent les ritualités funéraires traditionnelles, pourtant déjà complexes et pétrées de contradictions (Baudry, 2010). Ainsi les technologies numériques sont-elles porteuses de tensions qui doivent à leur ambivalence, qu'il s'agisse de leurs propriétés – elles peuvent par exemple tout à la fois être supports de la mémoire des morts comme de leur « anti-mémoire » (Merzeau, 2009 ; Bourdeloie et Chevret-Castellani, sous presse) – ou des usages auxquels elles donnent lieu et des sens qui y sont associés, toujours contrastés quel que soit le domaine.

À l'heure où les individus sont de plus en plus mobiles et connectés, les invariants anthropologiques, qui confèrent du sens aux pratiques de deuil (Julier-Costes, 2016), ont sans conteste été mis à mal. Si les dispositifs tels que cimetières virtuels ont bien pour fonction de remplir ce rôle rituel consistant à rassembler les vivants, localiser le défunt et entretenir avec lui des liaisons (*Ibid.*), les cadres spatio-temporels n'en ont pas moins été altérés. Ce faisant, les dispositifs socionumériques brouillent plus ou moins la nature des relations entre morts et survivants mais aussi entre survivants eux-mêmes.

Si la sociologie des usages a tendu à considérer que les individus étaient actifs et maîtres de leurs usages, le poids que prennent aujourd'hui les dispositifs numériques ne contraindrait-il pas encore davantage le social ? Force est de constater qu'une forme d'hégémonie de la technique ne saurait être niée, tout comme le poids de la contrainte sociale. Dépourvus de compétences techniques ou ne maîtrisant pas certains codes de l'alphabétisation numérique, certains individus peuvent rapidement être pris au piège de l'effet surplombant du dispositif socionumérique. Des survivants ont ainsi été contraints de subir la persistance de discours en ligne de leur feu progéniture parce que, peu armés sur un plan social, technique ou culturel, ils ignorent les procédures à effectuer pour supprimer des comptes numériques. D'autres franchissent les étapes des procédures mais se heurtent à la force technique, algorithmique, robotique et juridique du dispositif qui impose ses règles aux usagers qui, malgré eux, subiront la présence visible et imposante de discours en ligne sur le défunt ou produits de son vivant. *A contrario*, d'autres endeuillés chercheront à faire exister le défunt sur le web, sinon à pérenniser son existence. Il s'agit de marquer sa vie et sa mort (Minodier, 2016). La visibilité, la production de la mémoire ou la recherche de popula-

rité constituent autant de raisons pour faire exister le mort sur le web et lui donner une nouvelle vie. Ainsi le deuil en ligne permet-il de se « réconcilier avec et pour les vivants » (Balut, 2010 : 327).

Références bibliographiques³⁹

- BALUT, P.-Y., (2010), « Deuil ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 327-328.
- BAUDRY, P., (2010), « Mutations des rites funéraires », *Transversalités*, 115, 111-121. < <http://www.cairn.info/revue-transversalites-2010-3-page-111.htm> >.
- , (2005), « La ritualité funéraire », *Hermès*, 43, 189-194.
- , (1999), *La place des morts. Enjeux et rites*. Paris : Armand Colin.
- BENYAMIN, M., PREMAT, C., (2010), « Travail de deuil ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 1046-1049.
- BERGER, R., (2007), « La mort, un commerce comme un autre ? », *Crédoc, Consommation et modes de vie*, 206 [en ligne], < <http://www.credoc.fr/pdf/4p/206.pdf> >.
- BOUCHARDON, S., (2014). *La valeur heuristique de la littérature numérique*. Paris : Hermann.
- BOURDELOIE, H., (2015), « Usages des dispositifs socionumériques et communication avec les morts », *Questions de communication*, 28, 101-125.
- BOURDELOIE, H., BRUN, V., (2018), « Le deuil 2.0 en chiffres », *Résonance Funéraire*, 138, 18-22.
- BOURDELOIE H., CHEVRET-CASTELLANI (sous presse), *L'impossible patri-moine numérique ? Mémoire & traces*, Lormont, Le bord de l'eau.
- BOURDELOIE, H., JULIER-COSTES, M., (2016), « Deathlogging : Social Life Beyond the Grave - The Post-Mortem Uses of Social Networking Sites ». In SELKE, S., (dir.), *Lifelogging. Digital self-tracking and Lifelogging between disruptive technology and cultural transformation*, Springer, 129-149.
- BOURDELOIE, H., MINODIER, C., (2016), « A statistical survey on death and digital practices. Reflexivity on methodological biases », *Essachess - Journal for Communication Studies*, 9, 17, 23-51. < <http://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/326/370> >.
- BRUBAKER, J.R., HAYES, G.R., DOURISH, P., (2012), « Beyond the Grave: Interpretation and Participation in Peri-Mortem Behavior on Facebook », *The Information Society. An International Journal*, 29 (3), 152-163.
- BRUBAKER, J. R., HAYES G. R., (2011), « We will never forget you: An Empirical Investigation of Post-Modern MySpace », *Computer-supporter cooperative work and social computing*, Hangzhou.
- CASTEX, L., HARBINJA, E., ROSSI, J., (sous presse), « Défendre les vivants ou les morts ? Controverses sous-jacentes au droit des données *post-mortem* à travers une perspective comparée franco-américaine », *Réseaux*.
- CARDON, D., (2008), « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. », *Réseaux*, 152, 93-137.

³⁹ Les liens ont été vérifiés le 15 mai 2018, sauf mention spécifique.

- CLAVANDIER, G., (2009), *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*. Paris : Colin.
- DÉCHAUX, J.-H., (1997), *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*. Paris : PUF.
- DESPRET, V., (2015), *Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent*. Paris : Éditions La Découverte.
- DOUEIHI, M., (2013), *Qu'est-ce que le numérique ?* Paris : PUF.
- FLOREA, M.-L., (2011), « Dire la mort, écrire la vie », *Questions de communication*, 19, 29-52.
- GAMBA, F., (2016), *Mémoire et immortalité aux temps du numérique*. Paris : L'Harmattan.
- , (2010), « Cimetière virtuel ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 227-228.
- GEORGES, F., JULLIARD, V., (2014), « Aux frontières de l'identité numérique : éléments pour une typologie des identités numériques *post mortem* ». In SALEH I., BOUHHAÏ, N., HACHOUR, H., (dir.), *Les frontières du numérique*. Paris : L'Harmattan, 33-48.
- GIDDENS, A., (1991), *Modernity and Self-Identity*. Oxford : Polity.
- HARDY, L., (2011), « Du rite aux cérémonies : prégnance du modèle religieux », *Études sur la mort*, 140, 63-79.
- IPSOS PUBLIC AFFAIRS et SERVICES FUNÉRAIRES DE LA VILLE DE PARIS, (2015), *Les Français et l'organisation des obsèques*, < http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc_associe/francais_et_obseques_2015_version_online.pdf >, dernière consultation le 23 mars 2017.
- JULIER-COSTES, M., (2016), « Socio-anthropologie du deuil chez les jeunes. La mort d'un-e ami-e à l'ère du numérique ». In JEFFREY D., LACHANCE, J., LE BRETON, D., (dir.), *Penser l'adolescence. Approche socio-anthropologique*. Paris : PUF, 125-136.
- , (2015), « Adolescence, mort et numérique », *Prismes*, 21, 35-36.
- , (2012), « Le monde des morts chez les jeunes », *Études sur la mort*, 142, 125-144.
- LE GENDRE, A., (2010), « Catholiques ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 194-195.
- LEHUÉDÉ, F., LOISEL, J.-P., (2003), « Le cimetière remplit-il encore sa fonction », *Crédoc, Consommation et modes de vie*, 169, < <http://www.credoc.fr/pdf/4p/169.pdf> >.
- LOISEL, J.-P., (2003), « La montée de la crémation : une nouvelle représentation de la mort », *Crédoc, Consommation et modes de vie*, 162, < <http://www.credoc.fr/pdf/4p/162.pdf> >.
- LOURAU, R., (1969), *L'instituant contre l'institué*. Paris : Éditions Anthropos.
- MAKAROVA, A., (2007), « La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^e - XIX^e siècles », *Hypothèses*, 10, 113-121.
- MATHÉ, T., FRANCOU, A., HÉBEL, P., (2016), « Le deuil, une réalité vécue par 4 Français sur 10 », *Crédoc, Consommation et modes de vie*, 286, < http://csnaf.fr/sites/csnaf.fr/files/publications/csnaf_4_pages_credoc_oct_2016.pdf >.

- MERZEAU, L., (2009), « Données *post mortem* », *Hermès*, 53, 30-31.
- MINODIER, C., (2016), *Rites funéraires et internet : une analyse sociologique du deuil. Études de cas d'un site web français de mémorial virtuel*, mémoire de Master 1 Métiers du Diagnostic Sociologique, Université de Nantes.
- MOLINIÉ, M., (2006), *Soigner les morts pour guérir les vivants*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.
- PAPI, C., (2017), « Vers une communauté d'affects numériques source de mieux-être ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* : <<http://journals.openedition.org/rfsic/2928>>.
- PÈNE, S., (2011), « Facebook mort ou vif », *Questions de communication*, 19, 91-112.
- PFG Services funéraires, (2013), « Vers des obsèques sans religion ? La réalité de la pratique des obsèques en France », étude réalisée par les Pompes Funèbres Générales : <https://www.pfg.fr/pfg-a-vos-cotes/la-fondation-pfg/Documents/Étude_ceremonies_civiles_religieuses_PFG_2013.pdf>.
- SIOUNANDAN, N., (2014), « La montée de l'immatériel dans les pratiques funéraires », Crédoc, *Consommation et modes de vie*, 270, <<http://www.credoc.fr/pdf/4p/270.pdf>>.
- THOMAS, L.-V., (1984), *Rites de mort*. Paris : Fayard.
- , (1975), *Anthropologie de la mort*. Paris : Éditions Payot.
- URBAIN, J.-D., (1999), « Deuil, trace et mémoire », *Les cahiers de médiologie*, 7, 195-202.
- VILLEMMAIN, M., (2010a), « Cimetière ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 225-227.
- , (2010b), « Rite et rituel ». In DI FOLCO, P., (dir.), *Dictionnaire de la mort*. Paris : Larousse, 898-900.
- WALTER, T., HOURIZI R., MONCUR, W., PITSILLIDES, S., (2011), « Does the Internet change how we die and mourn: Overview and Analysis », *Omega. Journal of Death & Dying*, 4, 275-302.
- WRONA, A., (2011), « La vie des morts : jesuismort.com, entre biographie et nécrologie », *Questions de communication*, 19, 73-90.

Résumé : D'après une étude quantitative et qualitative sur le rôle du numérique dans le processus de deuil, cette contribution rend compte de la façon dont le numérique a complexifié la vie avec les morts. Elle montre que dans le cadre de transformations culturelles, sociales et religieuses, le rapport à la mort s'est métamorphosé. Dans un contexte libéral individualiste de renoncement aux assignations de contraintes sociales, les rites funéraires traditionnels se sont amoindris. Pour autant, ils n'ont pas disparu mais se sont renouvelés au temps où les dispositifs socionumériques tendent à s'imposer comme nouveaux supports de deuil. Intensifiant les tensions et paradoxes dont sont empreints les rites funéraires, les dispositifs socionumériques ont ébranlé certains invariants anthropologiques au fondement des rites funéraires traditionnels. Partant, ils ont affecté les bornes du vivant et reconfiguré le sens des rituels.

Mots clés : Dispositif socationumérique, deuil, usage, en ligne, hors ligne, funéraire, rite, rituel, trace, mort, cimetière virtuel, invariant anthropologique.

Abstract : Based on a quantitative and qualitative study of the role of digital in mourning process, this contribution examines the way digital technologies made life with deceased more complicated. This paper describes how, in the context of cultural, social and religious transformations, the relationship to death has been disrupted. In a liberal individualistic context where individuals are more and more resistant to social constraints, traditional funerary rites have actually diminished and become less common. However, the rites have not disappeared. They have been renewed and replaced with new socio-digital devices, which tend to become new mourning supports. Intensifying the paradoxes and tensions of funerary rites, socio-digital devices have shaken certain anthropological invariants which, traditionally, characterise funerary rites. In doing so, socio-digital technologies have altered the limits of living and reconfigured the meaning of rituals.

Keywords : Socio-digital technology, usage, mourning, online, offline, funerary, rite, ritual, trace, death, virtual graveyard, anthropological invariant.